



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016-025

* * *

Objet :

**Emprunt de 1 350 000 € auprès du Crédit Agricole.
Travaux de la Combe Salinière.
Service de l'Eau.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille seize et le vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis – DEBEAUCE Christine – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - FALZON Serge à LEROY Annie - POURTIER Jean Luc à COLOMBIER François - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle – EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie
Convocation du 15 mars 2016

Mme Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de la réalisation d'un contrat de prêt à court terme à taux fixe IN FINE d'un montant de 1 350 000 € en attente de remboursement FCTVA et de paiement des subventions.

Type	Prêt court terme à taux fixe IN FINE
Montant	1 350 000 €
Durée du prêt	2 ans / 24 mois
Remboursement du capital à l'échéance finale	
Paiement des intérêts	A terme échu, en périodicité mensuelle
Taux fixe	0,96 %
Classification charte GISSLER	1A

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 1 350 000 € dans les conditions sus énoncées.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.